

- PROCES VERBAL -

**EPREUVE PRATIQUE DU CERTIFICAT DE CAPACITE  
POUR EFFECTUER DES PRELEVEMENTS SANGUINS  
EN VUE D'ANALYSES DE BIOLOGIE MEDICALE**

**Arrêté Ministériel fixant les conditions de délivrance du certificat de capacité pour effectuer les prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale en date du 12 juillet 2006 consolidé au 27 août 2012.**

L'examen pratique pour effectuer des prélèvements sanguins en vue d'analyses de biologie médicale, a eu lieu le lundi 27 septembre 2021 de 13h30 à 16h00, à :

**Laboratoire BIOLOIRE  
8 rue de la Gare  
44400 REZE**

4 candidats sur 4 inscrits se sont présentés.



L'épreuve a donné les résultats suivants :

NOM	Prénom	ADMIS / NON ADMIS
DEVOYON	Zoé	ADMISE
GADBIN	Maude	ADMISE
LEDUC	Eve	ADMISE
MARQUET	Lise	ADMISE

4 candidats sont déclarés reçus, ayant totalisé une note égale ou supérieure à 12/20.

Aucun candidat n'a été notifié pour fraude à l'examen.

Fait à REZE, le 27 septembre 2021

Le responsable du CRFP Pays de  
la Loire

Membre du Jury  
IDE

Membre du Jury  
Biologiste

Arnaud TESSIER

Séverine RAGOT

Eve MARIN LA MESLEE

Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale Pays de la Loire  
Centre Régional de Formation Professionnelle  
Pays de la Loire  
6 rue de la Loire - BP 20270 - 44402 REZE Cedex  
Tél : 02 40 28 47 48 Fax : 02 40 44 57 57  
